

TRANSPORTS ROUTIERS

ET ACTIVITÉS

AUXILIAIRES

DU TRANSPORT

LES MÉTIERS

DE LA BRANCHE



ÉDITION 2022


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **OPCO**
Mobilités


Compétences en mouvement

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

La branche des Transports routiers et activités auxiliaires du transport couvre environ 727 000 salariés, employés dans environ 37 000 entreprises. Parmi ces salariés, le poids des conducteurs est considérable : 493 600, soit les deux tiers des effectifs totaux de la branche. Le métier le plus représenté dans cette branche est celui de conducteur de poids lourds (environ 285 000 salariés pour ce seul métier).

Les effectifs de la branche sont globalement en croissance depuis 2014 et les résultats de l'étude réalisée entre décembre 2021 et janvier 2022 démontrent qu'à l'horizon de 3 ans, et malgré la crise du COVID, les entreprises anticipent très majoritairement soit une croissance, soit une stabilité des effectifs, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les transformations des métiers attendues résultent de la révolution numérique et de la transition écologique, mais les entreprises considèrent très majoritairement que les salariés actuels sauront adapter leurs compétences à ces changements. De même, les entreprises interrogées n'anticipent pas de disparition prochaine de certains métiers ou l'apparition de nouveaux métiers à moyen terme. En particulier, les métiers les plus importants en effectif (conducteurs) ne seront pas affectés à court et moyen terme, le poids lourd autonome n'étant qu'une perspective très lointaine.

En revanche, l'automatisation pourrait toucher un certain nombre de fonctions supports, essentiellement des métiers administratifs. Également, il faut noter le taux d'automatisation élevé du métier de déménageur, qui pourrait subir de fortes transformations au cours des prochaines années.

Par rapport aux autres branches, la branche des transports routiers se caractérise par des problématiques de pénibilité fortes, à la fois en nombre de métiers concernés et leur importance numérique. Il s'agit essentiellement des métiers de conducteurs, et tout particulièrement de conducteurs poids lourds sur longue distance.

S'agissant des tensions sur les recrutements, la branche fait face à des difficultés persistantes sur les métiers de conducteur (que ce soit sur le transport de marchandises, le transport de voyageurs ou les ambulanciers), métiers qui ont de loin les plus gros effectifs et pour lesquels plus de 72 % des entreprises déclarent éprouver des difficultés de recrutement selon l'enquête BMO de Pôle emploi (2020). Dans une moindre mesure, les difficultés de recrutement très fortes sont rencontrées pour les conducteurs de véhicules légers (notamment les livreurs), avec 63% des projets de recrutement jugés difficiles.



LES FAMILLES DE MÉTIERS

- » Les métiers de la conduite
- » Les métiers de l'exploitation
- » Les métiers de la logistique / magasinage / manutention
- » Les métiers de la maintenance des véhicules et matériels
- » Les métiers supports

» Les Ambulanciers DE

effectuent, de jour comme de nuit, le transport ou l'accompagnement de malades, de blessés ou de patients vers les centres de soins en respectant les règles d'hygiène, de confort et de sécurité. Ils organisent leur trajet. Ils conduisent un véhicule sanitaire léger ou une ambulance en toute sécurité, en s'adaptant à la circulation et à l'état du patient transporté. Ils doivent savoir réagir en cas d'urgence en apportant les premiers secours (respiration artificielle, massage cardiaque...) et maîtriser les techniques de portage et de brancardage ainsi que les règles d'hygiène et de prévention de la transmission des infections. Ils peuvent être amenés à coordonner une équipe.

» Les Auxiliaires ambulanciers

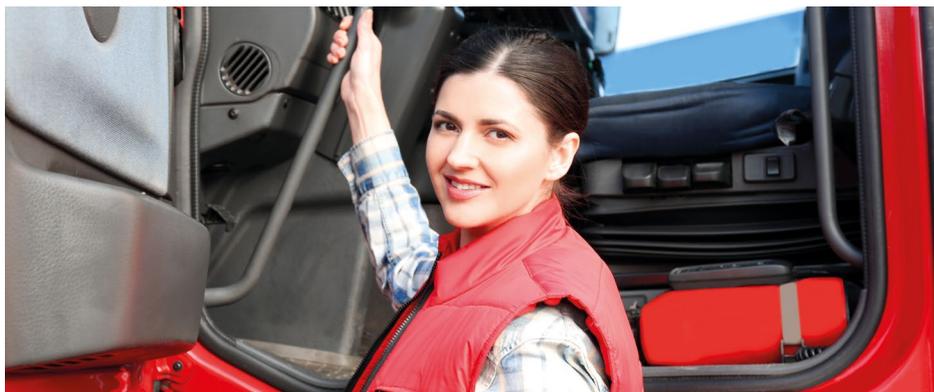
transportent des malades seuls dans un VSL ou en 2nd membre d'équipage dans une ambulance. Ils interviennent sur la conduite, la manutention et le brancardage. Ils assistent le chef de bord DEA pour conduire les soins dont le patient aurait besoin. Ils doivent être capables de participer avec lui à la prise en charge d'une urgence.

» Les Conducteurs - de 9 places

assurent le transport en toute sécurité de passagers, exploitent un véhicule de transport de passagers privé agréé, s'occupent des clients, encaissent les recettes et gèrent l'entretien du véhicule.

» Les Conducteurs - de 9 places de transport de corps avec mise en bière

exploitent et entretiennent des véhicules spécialisés pour transporter les personnes décédées de leur domicile, de l'hôpital ou du funérarium vers leur lieu de repos final. Ils assistent également les agents de pompes funèbres dans l'exercice de leurs fonctions.



» Les Convoyeurs conducteurs de transport de fonds

assurent le transport en toute sécurité d'objets de valeur tels que l'argent ou des matières précieuses entre des lieux comme les magasins et les banques. Ils chargent et déchargent le véhicule, s'occupent des documents de transfert, livrent les objets au bon endroit et répondent rapidement aux vols, conformément au protocole de sécurité en vigueur. Ils peuvent également manipuler des armes à feu et conduire le véhicule blindé.

» Les Conducteurs Déménageurs

conduisent des camions ou des camionnettes destinés à déplacer et à transporter des marchandises, des biens, des machines et autres. Ils procèdent à des opérations de démontage-remontage, mise en carton, emballage, classement... de meubles, mobiliers, archives, appareils, matériels ou objets courants. Ils peuvent effectuer des opérations de manutention à bras ou par moyens simples ou par monte-meubles ainsi que des opérations de chargement d'un véhicule, cadre ou conteneur.

» Les Conducteurs de lignes régulières

conduisent des autocars en assurant le transport en toute sécurité des passagers, prennent des billets et s'occupent des passagers.

» Les conducteurs Poids Lourd longue distance ou courte distance / régional

conduisent des véhicules de plus de 3,5t. Ils peuvent également s'occuper du chargement et du déchargement des marchandises.

» Les Conducteurs accompagnateurs TPMP

assurent le transport en toute sécurité et apportent une aide aux personnes en situation de handicap et/ou de mobilité réduite entre le lieu de prise en charge et la destination de manière à laisser la personne transportée en position sécurisée.

» Les Conducteurs Poids Lourd de messagerie

conduisent des véhicules de plus de 3,5 t et effectuent une tournée de messagerie en porteur. Ils peuvent également s'occuper du chargement et du déchargement des marchandises.

» Les Conducteurs en périodes scolaires

conduisent des autocars en assurant le transport en toute sécurité des élèves. Ils assurent le transport des élèves 2 ou 4 fois par jour et travaillent sur des tournées fixes annuellement, sur les périodes scolaires.

» Les Conducteurs tourisme

conduisent des autocars haut de gamme en assurant le transport en toute sécurité de groupes de touristes de toutes sortes (enfants, sportifs, retraités, etc.) pour des trajets de durée variable d'un à plusieurs jours.

» Les Coursiers sur véhicules de - de 300 kg de charge utile

transportent des marchandises et des colis à des endroits précis. Ils chargent et déchargent les marchandises selon le calendrier prévu, veillent à la bonne manutention des colis, suivent les instructions et planifient le meilleur itinéraire pour chaque destination.

» Les moniteurs et formateurs

forment, encadrent et guident les employés d'une entreprise pour qu'ils puissent enseigner et améliorer leurs aptitudes, leurs compétences et leurs connaissances en fonction des besoins de l'entreprise. Ils sont responsables de la génération de revenu pour le secteur commercial de leur entreprise. Ils gèrent plusieurs tâches commerciales telles que la fixation d'objectifs, la supervision du développement des produits, la planification et le développement des efforts de vente, la gestion des agents commerciaux et la détermination des prix des produits. Ils développent le potentiel existant des employés afin d'accroître leur efficacité, leur motivation, leur satisfaction professionnelle et leur employabilité.

» Les Responsables d'exploitation de transport de marchandises

sont les garants de la gestion opérationnelle et administrative des activités de transport qui leur sont confiées. Ils encadrent l'activité d'une équipe d'exploitants et de conducteurs, optimisent les ressources et les moyens à leur disposition, assurent le suivi et la performance dans le cadre des objectifs de coûts, délais, qualité et sécurité fixés par l'entreprise.

» Les Responsables d'exploitation transport de voyageurs

organisent les opérations quotidiennes de transports en garantissant la continuité, la qualité et la sécurité de service dans le respect des réglementations légales et conventionnelles en vigueur. Ils sont responsables de la performance de l'exploitation, de l'optimisation des processus et de l'amélioration de la productivité.

» Les Responsables douane

assurent et supervisent le bon déroulement et la conformité des opérations de douane de marchandises pour le compte de sociétés industrielles ou commerciales qu'ils représentent auprès de l'administration des douanes. Exerçant leur activité majoritairement chez un prestataire transport-logistique ou chez un commissionnaire de transport, ils conseillent et accompagnent ses clients pour une gestion optimum et sécurisée des coûts et conditions de circulation de leurs marchandises à l'international.

» Les Responsables transport

organisent la politique de transport définie par la direction de l'entreprise. Ils sont responsables de la maîtrise des coûts de transport, du suivi de la qualité des prestations et de la performance des prestataires et fournisseurs sélectionnés.

» Les Responsables service client

organisent la coordination entre le client et l'exploitation, assurent le suivi des stocks client et du mouvement informatique des commandes et des livraisons. Ils animent le service en ayant pour objectif de réduire les anomalies clientèle, traitent les anomalies rencontrées en clientèle, ouvrent et instruisent les dossiers litiges, recherchent et analysent les causes des anomalies, identifient les responsabilités, gèrent les litiges réception et retour magasin. Ils organisent et maintiennent à jour le classement des dossiers, archivent les dossiers informatiques, contribuent à l'organisation des inventaires et y participent. Ils appliquent les procédures et/ou instructions en vigueur.

» Les Coordonnateurs Ambulancier

doivent dispatcher les demandes de missions d'urgence aux sociétés d'ambulances, en respectant les spécificités de chaque demande (délai, géolocalisation, type de véhicule, matériel adapté) à la bonne réalisation de la prise en charge du patient. Ils exercent, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique ou du médecin régulateur du centre 15, au sein des entreprises de transports sanitaire, des associations départementales de transports sanitaires ou au niveau du SAMU.

» Les Opérateurs de traitement de valeurs

reçoivent les colis, reconnaissent les fonds (billets - monnaie), contrôlent et les mettent en conformité, préparent les commandes.

» Les Affréteurs

organisent et prennent en charge l'acheminement de marchandises pour le compte de leurs clients. Ils s'appuient sur un réseau (ou le constituent) afin d'acheter et de vendre des solutions et prestations de transport de marchandises en dégagant la meilleure marge possible. Ils peuvent exercer cette activité sur tous les modes de transport (routier, ferroviaire, maritime, fluvial, aérien).

» Les Agents d'exploitation

assurent la gestion administrative, logistique et technique des véhicules routiers de l'organisation.

» Les Agents de contrôle

collectent les billets, les tarifs et les laissez-passer des passagers. Ils répondent aux questions des passagers concernant les règles de transport, les informations sur les gares et les horaires.

» Les Agents de transit

préparent l'organisation et assurent le suivi de la circulation de marchandises à l'international, pour le compte de clients, dans un objectif de qualité (coût, délais, sécurité...). Ils réalisent les opérations administratives ou commerciales d'acheminement des marchandises à l'import ou à l'export, selon le contexte et le mode de transport utilisé (aérien maritime, routier...) dans le respect de la réglementation.

» Les Agents SAV / litigeurs

assurent un service après-vente aux clients, comme l'installation, l'entretien et la réparation des produits vendus. Ils prennent des mesures correctives pour assurer la satisfaction des clients, résolvent les problèmes techniques liés aux produits et rédigent des rapports de synthèse à l'intention des clients.

» Les Chargés d'études et méthodes transport

assurent la planification et l'exploitation des réseaux de transport urbain et interurbain (bus, car, tramways, réseaux ferrés, métro). À ce titre, la conception et la construction technique de l'offre de transport destinée aux usagers (clients), ainsi que l'organisation des conditions de sécurité requises, relèvent de leur périmètre.

» Les Déclarants en douane

approuvent ou refusent le passage des marchandises par les barrières douanières pour les affaires internationales et veillent au respect de la législation en matière de consignation. Ils facilitent la communication entre les institutions commerciales d'importation et d'exportation et les fonctionnaires gouvernementaux, et sont responsables du calcul de l'impôt et de son paiement.

» Les Dispatcheurs

organisent et contrôlent la livraison et le ramassage des marchandises pour une entreprise de transport routier. Ils les dispatchent ainsi aux différents conducteurs. Ils assurent également les liaisons entre le camionnage, l'exploitation, le quai et le Service Après-Vente.

» Les Régulateurs Transport de voyageurs / transports sanitaires

reçoivent les demandes de transport de patients ou des services médicaux et mettent en place l'organisation pour y répondre. Ils coordonnent et optimisent les mouvements des véhicules et des personnels pour satisfaire les demandes en fonction de l'organisation du planning et des impératifs de l'activité. Ils affectent les déplacements aux équipes qui sont sur le terrain (auxiliaire ambulancier, ambulancier) et assurent le suivi des missions, et des retours transport (patient et administratif). Ils anticipent les problèmes liés aux aléas de circulation pour faciliter le déplacement du patient dans les meilleures conditions. Ils peuvent également être amenés à gérer le parc de véhicules en lien avec l'atelier et le personnel ambulancier (entretien, réparation, sinistre, panne...).

» Les Responsables d'agence de transport

organisent, supervisent et optimisent la qualité des activités et prestations. Ils assurent la rentabilité du centre de profit dont ils ont la responsabilité et en garantissent le bon fonctionnement. Ils développent et entretiennent également les relations commerciales.



» Les Accompagnateurs de voyage

sont chargés de gérer et de superviser l'itinéraire d'un voyage touristique et de fournir des informations pratiques aux touristes.

» Les Facturiers (transport sanitaire)

créent des factures et des notes de crédit, les remettent aux clients par tous les moyens nécessaires et mettent à jour les dossiers des clients. Ils émettent les factures aux clients et les relevés mensuels des clients, mettent à jour les dossiers des clients, traitent les notes de crédit, saisissent et soumettent les factures, etc.

» Les Responsables sûreté

fournissent des services de sécurité aux clients et aux personnes qui les aident à prévenir, planifier et atténuer les menaces telles que le terrorisme, l'espionnage, le vol et la violence à l'encontre de leur organisation, y compris les bâtiments, les opérations et les employés. Les services qu'ils fournissent dépendent des besoins et des exigences de leurs clients en matière de sécurité et peuvent inclure des services tels que l'analyse des menaces, la gestion des risques de sécurité, l'élaboration de programmes de sécurité.

» Les Conseillers en déménagement

mettent en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires à l'exécution d'une opération de déménagement grâce aux renseignements fournis par l'entreprise ou par les clients. Ils peuvent procéder également au calcul et indication du prix de l'opération, les conditions de paiements, la signature du contrat de déménagement et assurer le suivi et le contrôle final de l'opération de déménagement auprès des services administratifs de l'entreprise ainsi que ses conséquences (recouvrement de créances et SAV).



Les métiers de la logistique / magasinage / manutention

» Les Agents administratifs logistique

accomplissent diverses tâches administratives et logistiques pour contribuer au bon fonctionnement de l'organisation. Ils répondent aux appels téléphoniques, rédigent et envoient des courriers électroniques, tiennent des agendas, organisent des rendez-vous, prennent des messages, classent des documents, organisent des réunions et en assurent le service, et gèrent des bases de données.

» Les Agents de quais

trient, manipulent, chargent et déchargent des marchandises dans des équipements de transport routier conformément aux instructions et déplacent des marchandises vers et depuis des zones de stockage et sur des véhicules de transport.

» Les Assistants logistique

travaillent en étroite collaboration avec les responsables des processus opérationnels, à savoir les processus d'achat, de fabrication et de distribution. Ils contribuent au suivi administratif et opérationnel des actions telles que la facturation, la rédaction et la préparation des contrats et des bons de commande, le rapprochement des stocks et des documents, et la communication avec les canaux de distribution.

» Les Caristes

sont responsables de la conduite de chariots élévateurs pour déplacer, localiser, relocaliser, empiler et compter les marchandises. Ils sont responsables de la sécurité et de l'efficacité du fonctionnement des chariots élévateurs à fourche. Ils remplissent et vérifient l'exactitude des commandes.

» Les Chefs de projets (méthodes ou études)

conduisent des projets d'amélioration de la performance et d'optimisation des processus de gestion des flux logistiques et des systèmes d'information associés. Ils accompagnent l'implémentation opérationnelle des solutions dégagées et s'assurent de leur efficacité en lien avec leur hiérarchie.

» Les Chefs de quais

organisent et contrôlent les activités du quai de réception et d'expédition des produits, assurent la qualité de traitement de l'information sur les flux de marchandises, animent une équipe d'opérateurs.

» Les Contrôleurs / Flasheurs

effectuent les contrôles quantitatifs et qualitatifs des prestations réalisées en réception, préparation de commandes, expéditions ou conditionnement à façon. Ils identifient les non-conformités, remplissent, annotent et signent tout document de contrôle en vigueur dans l'entreprise. Ils participent aux inventaires généraux. Ils effectuent le suivi des colis en entrée ou sortie avec le matériel approprié.

» Les Demand Planners

assurent la prévision des ventes au plus juste dans l'objectif d'optimiser les processus de production, d'approvisionnement, de gestion des stocks, afin de réduire les coûts de la supply chain et de garantir la disponibilité des produits. Ils travaillent en étroite collaboration avec les services vente, marketing, production, finance.

» Les Directeurs logistique

sont responsables de la gestion d'un site logistique et plus particulièrement de la gestion des flux de livraison des marchandises.

» Les Employés d'ordonnancement

planifient la préparation des commandes en fonction des impératifs de livraison : Ils mettent en place et contrôlent les calendriers de production en optimisant les délais, l'utilisation des moyens de production et les coûts, conformément aux règlements, normes et procédures de l'entreprise.

» Les Gestionnaires de stocks

traitent les commandes et retours directs, organisent les inventaires, gèrent les stocks produits, informent la hiérarchie et les clients en cas de non-conformité et mettent en place les actions préventives et correctives.

» Les Ingénieurs méthodes projets logistiques

conçoivent et mettent en œuvre des systèmes visant à optimiser le temps et les efforts investis dans les activités de transport. Ils veillent à ce que les systèmes permettent un micro-traçage et une communication fluide entre les méthodes et les étapes du transport.

» Les Magasiniers

exécutent avec précision la manipulation, l'emballage et le stockage des matériaux dans un entrepôt. Ils reçoivent les marchandises, les étiquettent, en contrôlent la qualité, les stockent et documentent tout dommage éventuel. Ils surveillent également les niveaux de stock des articles, tiennent l'inventaire et expédient les marchandises.

» Les Manutentionnaires logistique

assurent les tâches de manutention de marchandises, de produits ou d'emballage ainsi que de filmage, d'étiquetage, de chargement et de déchargement manuels de marchandises (en vrac ou en palettes). Ils renseignent les documents utiles et participent aux inventaires.

» Les Opérateurs emballeurs de conditionnement

emballent et étiquettent les biens et les matériaux à la main. Ils veillent à ce que tous les biens et matériaux soient emballés conformément aux instructions et aux exigences. Ils réalisent toutes tâches de remise en conformité des produits détériorés lors de la manutention ou de la préparation des produits confiés par le client. Ils participent aux inventaires généraux.

» Les Opérateurs de ligne

s'occupent des machines de préparation et d'emballage de produits alimentaires dans divers récipients d'emballage tels que les bocaux, les cartons, les boîtes de conserve et autres.

» Les Déménageurs

procèdent à des opérations de démontage-remontage, mise en carton, emballage, classement... de meubles, mobiliers, archives, appareils, matériels ou objets courants. Ils peuvent effectuer des opérations de manutentions à bras ou au moyen simples ou d'un monte-meubles ainsi que des opérations de chargement d'un véhicule, cadre ou conteneur.

» Les Pontiers/Grutiers

font fonctionner les grues technologiques de base pendant le processus de production dans l'unité donnée en soulevant et en déplaçant des charges (balles, conteneurs, godets et autres installations) avec des matières premières et d'autres matériaux.

» Les Préparateurs de commandes

préparent les commandes manuellement. Ils rassemblent les commandes et les amènent à la plate-forme de livraison pour les traiter, ou dans le secteur du commerce pour permettre aux clients de les prendre. Ils doivent remplir les commandes pour l'expédition, en tenant compte de la quantité et du type de marchandises spécifiées et en respectant les critères de qualité établis par l'entreprise. Ils assemblent également divers types de marchandises pour l'expédition et transportent les commandes vers les lieux d'expédition spécifiés par un superviseur. Ils empilent généralement à la main les articles emballés sur la palette, sont responsables de l'emballage des articles sur la palette pour les sécuriser pendant le déplacement et assurent l'intégrité de la palette.

» Les Responsables conditionnement à façon

planifient, organisent et dirigent les activités de l'atelier de conditionnement à façon en respectant les délais et exigences de qualité des prestations, animent et affectent les tâches aux chefs d'équipe. Ils élaborent et tiennent à jour les tableaux de bord qualité/productivité, organisent les tâches de maintenance des équipements et matériels nouveaux, analysent, définissent et recommandent l'amélioration des besoins structurels. Ils rédigent, révisent et font respecter les procédures et instructions. Ils préconisent des améliorations de la qualité et de la productivité.

» Les Responsables d'entrepôt

supervisent l'ensemble des flux de marchandises et sont en charge de l'implantation physique des produits. Ils optimisent la gestion des stocks (espace occupé, accessibilité des produits, rentabilité financière) dans le respect des engagements et de la satisfaction des clients. Attentif à la sécurité du site, ils animent une équipe et travaillent à l'amélioration des processus de travail et de la qualité des services.

» Les Responsables gestion des stocks/approvisionnement

garantissent la disponibilité des produits en organisant les flux amont et/ou aval des produits. Ils assurent l'optimisation des quantités et des coûts d'approvisionnement tout en garantissant un niveau de stock nécessaire et la satisfaction du client interne ou externe.

» Les Responsables logistique

animent une équipe d'opérateurs intervenant dans les domaines de réception, de stockage, de préparation de commandes, d'expédition des produits, de conditionnement à façon et organisent les inventaires.

» Les Responsables service client

organisent la coordination entre le client et l'exploitation, assurent le suivi des stocks client et du mouvement informatique des commandes et des livraisons. Ils animent le service en ayant pour objectif de réduire les anomalies clientèle, traitent les anomalies rencontrées en clientèle, ouvrent et instruisent les dossiers litiges, recherchent et analysent les causes des anomalies, identifient les responsabilités, gèrent les litiges réception et retour magasin. Ils organisent et tiennent à jour le classement des dossiers, archivent les dossiers informatiques, contribuent à l'organisation des inventaires et y participent. Ils appliquent les procédures et instructions en vigueur.

» Les Supply chain managers

ont pour mission de concevoir la stratégie globale de la chaîne logistique d'un groupe et de s'assurer de la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action validés. À ce titre, ils assurent la coordination et la coopération de l'ensemble des interlocuteurs de la supply chain tant internes qu'externes, dans l'objectif d'améliorer la compétitivité de l'entreprise.

» Les Directeurs des opérations

assistent le directeur général d'une entreprise dans ses missions. Ils veillent au bon fonctionnement des opérations quotidiennes de l'entreprise. Ils élaborent également les politiques, les règles et les objectifs de l'entreprise.

» Les Directeur régionaux

sont responsables de la gestion de toutes les affaires liées à une entreprise dans une région géographique ou une branche d'activité spécifique. Ils reçoivent des indications du siège social et, en fonction de la structure de l'entreprise, ils visent à mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise tout en l'adaptant au niveau local.



Les métiers de la maintenance des véhicules et matériels

» Les Agents de Maintenance des Installations Automatisées Bancaires

Gèrent chez le client les automates bancaires, procèdent à la mise en place des fonds destinés à ces automates, gèrent les cartes bancaires confisquées et alimentent les appareils en consommables (tickets, papiers). Également, ils installent, diagnostiquent, entretiennent et réparent les guichets automatiques. Ils utilisent des outils manuels et des logiciels pour réparer les distributeurs d'argent.

» Les Responsables dabiste

encadrent une équipe de dabistes qui sont chargés de l'alimentation, de l'entretien et de la réparation, en cas de panne, des distributeurs automatiques de billets (DAB).

» Les Agents de parc

assurent la gestion administrative, logistique et technique des véhicules routiers de l'organisation.

» Les Frigoristes

réalisent la maintenance et la réparation des groupes frigorifiques dans les Transports routiers et activités auxiliaires (remorque, voiture, camion, etc.).

» Les Mécaniciens

réalisent des opérations d'entretien telles que la vidange d'huile, le changement des filtres, le changement des bougies d'allumage dans une station d'entretien des véhicules.

» Les Responsables atelier

gèrent l'atelier intégré à l'entreprise. Ils gèrent les commandes de stock des pièces des véhicules, assurent ou font assurer les réparations des véhicules, gèrent l'entretien périodique, les contrôles techniques et la mise en certification des véhicules.

» Les Responsables maintenance d'entrepôt logistique

planifient, organisent et contrôlent les actions d'entretien préventif et curatif sur l'ensemble des machines, équipements et installations, en fonction de leur domaine de compétence technique et de leur périmètre d'affectation, gèrent la sous-traitance des interventions techniques, animent une équipe de techniciens et agents de maintenance, assurent le maintien au bon niveau de compétence de son équipe et rendent compte des actions conduites dans le cadre du plan de maintenance.

» Les Techniciens de maintenance d'entrepôt logistique

se concentrent sur l'optimisation des équipements, des procédures, des machines et des infrastructures.

» Les conducteurs d'engins

utilisent des véhicules lourds pour déplacer de la terre, des gravats ou d'autres matériaux sur le sol.

Les métiers supports

» Les Agents d'accueil/Standardistes

sont responsables de l'accueil d'une entreprise. Ils répondent au téléphone, accueillent les clients, transmettent des informations, répondent aux demandes de renseignements et informent les visiteurs. Ils sont le premier point de contact pour les clients de l'entreprise.

» Les Agents polyvalents d'entretien

veillent à la propreté et à la fonctionnalité générale de divers types de bâtiments. Ils effectuent des tâches de nettoyage et d'entretien (aspiration et le nettoyage des sols, élimination des déchets, la vérification des systèmes de sécurité, des serrures et des fenêtres...). Ils vérifient le bon fonctionnement des installations et effectuent les signalements en cas de dysfonctionnement ou de problème.

» Les Secrétaires ou assistant de direction

assistent un ou plusieurs responsables. Ils optimisent la gestion des plannings (préparation réunion, gestion du planning, etc.). Ils organisent et coordonnent les informations internes et externes.

» Les Agents administratifs

assurent un soutien administratif et de bureau pour les superviseurs. Ils accomplissent diverses tâches, comme répondre aux appels téléphoniques, recevoir et diriger les visiteurs, commander des fournitures de bureau, assurer le bon fonctionnement des installations de bureau et veiller au bon fonctionnement des équipements et des appareils.

» Les Responsables communication

supervisent les communications émises par l'entreprise pour les clients internes et externes incluant la communication digitale. Ils coordonnent la cohérence et l'efficacité des messages multimédias transmis.

» Les Responsables QHSE

s'assurent de l'application et du contrôle des procédures, normes de certification et système qualité. Ils forment les opérateurs de terrain.

» Les Responsables formation

s'occupent de l'apprentissage et du développement professionnel de la main-d'œuvre de l'entreprise. Ils apportent au personnel les connaissances, les compétences pratiques et la motivation nécessaires pour mener à bien leurs activités professionnelles.

» Les Comptables

examinent et analysent les états financiers, les budgets, les rapports financiers et les plans d'entreprise afin de vérifier s'il y a des irrégularités résultant d'une erreur ou d'une fraude, et fournissent des conseils financiers dans des domaines tels que les prévisions financières et l'analyse des risques. Ils peuvent vérifier les données financières, résoudre les cas d'insolvabilité, préparer les déclarations fiscales et fournir d'autres conseils en matière fiscale en référence à la législation en vigueur.

» Les Contrôleurs de gestion

effectuent toutes les opérations se rapportant au contrôle de la gestion de l'entreprise et des filiales. Ils exercent une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise, et fournissent les informations à la direction. Ils apprécient les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations. Ils peuvent proposer à la direction des actions correctives à mettre en œuvre.

» Les Responsables administratifs et financiers

s'occupent de toutes les questions relatives aux finances et aux investissements d'une entreprise. Ils gèrent les opérations financières des entreprises afin de maintenir leur santé financière de l'entreprise et leur viabilité économique. Ils évaluent les plans stratégiques de l'entreprise en termes financiers, maintiennent des opérations financières transparentes pour les organismes fiscaux et de contrôle des comptes, et établissent les états financiers de l'entreprise à la fin de l'exercice fiscal.

» Les Responsables informatiques

sont responsables de l'entretien, de la configuration et du fonctionnement fiable des systèmes informatiques et des réseaux, des serveurs, des postes de travail et des périphériques. Ils peuvent acquérir, installer ou mettre à jour des composants et des logiciels informatiques, automatiser des tâches de routine, rédiger des programmes informatiques, dépanner, former et superviser le personnel et fournir un soutien technique. Ils assurent l'intégrité, la sécurité, la sauvegarde et les performances optimales des systèmes.

» Les Assistants ressources humaines

apportent leur soutien aux responsables des ressources humaines. Ils aident à préparer les processus de recrutement, assistent dans l'ensemble des tâches administratives de la fonction RH.

» Les Chargés de recrutement

identifient les candidats appropriés en fonction du profil d'emploi spécifique demandé. Ils effectuent des tests et des entretiens avec les demandeurs d'emploi, présélectionnent les candidats à présenter et mettent en relation les candidats avec les postes appropriés.

» Les Directeurs des ressources humaines

supervisent et conseillent la direction sur les plans stratégiques de recrutement, la rémunération, les avantages sociaux, la formation et le développement RH, le budget et les relations de travail. On attend également d'eux qu'ils jouent un rôle de premier plan dans le développement d'une culture qui permet aux collaborateurs d'être performants conformément aux objectifs de l'entreprise.

» Les Responsables ressources humaines

planifient, conçoivent et mettent en œuvre des processus liés aux ressources humaines des entreprises. Ils élaborent des programmes de recrutement, d'entretien et de sélection des collaborateurs sur la base d'une évaluation préalable du profil et des compétences requises. En outre, ils gèrent les programmes de rémunération et de développement des compétences, comprenant des formations, des évaluations de compétences et des évaluations annuelles, des évolutions professionnelles, l'application des règles liées aux conditions de travail et de sécurité.

» Les Assistants achats

sont responsables de la commande de matériaux, de fournitures et/ou d'équipements, et du suivi des fournisseurs en ce qui concerne l'expédition et la livraison.

» Les Responsables achats

sont chargés d'acheter des biens, des équipements et des services pour leur entreprise, et s'efforcent de garantir les prix les plus compétitifs. Ils sont également responsables de la négociation des contrats, de l'examen de la qualité des produits et de l'analyse des fournisseurs, ainsi que de l'utilisation et de la revente des biens et des services.

» Les Agents commerciaux

s'occupent des ventes, sélectionnent les canaux de livraison, exécutent les commandes et informent les clients sur l'expédition et les procédures. Ils communiquent avec les clients afin d'obtenir les informations manquantes et/ou des détails supplémentaires.

» Les Directeurs commerciaux

sont responsables de la génération de revenus pour le secteur commercial de leur entreprise. Ils gèrent plusieurs tâches commerciales telles que la fixation d'objectifs, la supervision du développement des produits, la planification et le développement des efforts de vente, la gestion des agents commerciaux et la détermination des prix des produits.





MÉTHODOLOGIE

Ces éléments sont issus d'un travail réalisé dans le cadre de l'EDEC PIC Mobilités.



Etude réalisée entre décembre 2021 et janvier 2022.
Pilotée par OPCO Mobilités avec les représentants de la branche professionnelle du transport routier et activités auxiliaires du transport et la DGEFP.



La branche du transport routier et activités auxiliaires du transport couvre les entreprises appliquant la convention collective nationale IDCC 0016.

« Cette action est réalisée dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences [EDEC]. Elle bénéficie d'un cofinancement et de l'expertise du ministère en charge de l'Emploi [DGEFP] au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences [PIC]. »

